

DECRET N° 99-135 DU 12 MARS 1999

Accordant la nationalité béninoise à
Madame SADIQ Olubukunola A. épouse
ADEBOLU.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;

VU la loi n° 65-17 du 23 juin 1965, portant Code de la nationalité dahoméenne et le décret n° 272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du Code de la nationalité dahoméenne et les institutions du garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme ;

VU l'ordonnance n° 90-003 du 1er mars 1990, portant nouvelle dénomination de l'Etat ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU la requête de madame, SADIQ Olubukunola A. épouse ADEBOLU et l'ensemble des pièces produites ;

VU sur proposition du garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 10 mars 1999 ;

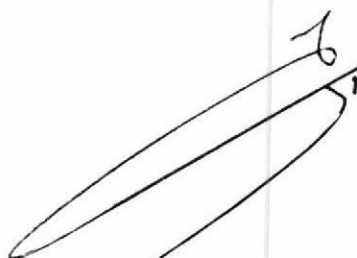
DECRETE

Article 1er : La nationalité béninoise est accordée à madame SADIQ Olubukunola A. épouse ADEBOLU, née le 27 septembre 1946 à Lagos, (République fédérale du Nigéria) de SADIQ Oba et de OLORY Wusamot.

Article 2 : Le garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature et sera communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 12 Mars 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires étrangères
et de la coopération.



Kolawolé A. IDJI

Le garde des sceaux, Ministre de la
Justice, de la législation et des droits de
l'homme.



Joseph H. GNONLONFON

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 1 CC 2 CES 2 MJLDH 4 MAEC 4 Autres Ministères 16
Département 6 SGG 4 DCCT 21 GCONB 2 UNB-FASJEP-ENA 3 DAN 5 Intéressée 6
Ambassade du Bénin 4 DACP 4 JO 1